

WOLU-INTER-QUARTIERS ASBL

Woluwe-Saint-Lambert, le 2 juin 2017

À l'attention des membres de la
Commission de Concertation de Woluwe-Saint-Lambert
Hôtel communal de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2 à 1200 Bruxelles

Concerne : demande d'un permis d'urbanisme pour construire des garages devant les deux maisons unifamiliales de type 3 façades, démolir l'étage sous combles et reconstruire deux étages dont le dernier sous combles, déplacer le mur mitoyen, modifier les façades et les zones de recul à l'avant des maisons pour les biens situés rue Notre-Dame, 52-54.

Madame, Monsieur,

Nous désirons vous faire part de nos remarques en ce qui concerne cette demande de permis d'urbanisme.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre association porte une attention particulière aux aménagements des zones de recul et des garages. Même si le projet présenté aujourd'hui montre des améliorations en terme de surface imperméable vis-à-vis du précédent projet, nous nous opposons à la création des deux garages.

En effet, l'aménagement de la zone de recul va "privatiser" l'espace en voirie et n'apporter aucun gain de place de stationnement. En d'autres termes, deux garages simple vont être créés et pour en garantir l'accès, deux places en voirie vont être "privatisées".

De plus, le projet va à l'encontre de la cohérence de l'ensemble de la rue qui présente de nombreuses zones de recul verdurisées.

En bref, Wolu-Inter-Quartiers s'oppose à l'aménagement des deux garages et souhaite que la zone de recul soit maintenue en jardinet de façade.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de la Commission de Concertation qui traitera ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Coordinateur.